

## **Fonction Publique : le point à la rentrée de septembre 2008**

### **Les « négociations salariales » de juillet**

Après la négociation de février sur les mesures 2008, une négociation triennale devait avoir lieu « au printemps » pour examiner les mesures projetées dans le cadre du projet de loi de finances pluri annuel de 2009 à 2011. Elle s'est tenue début juillet. Le gouvernement avait renoncé à toute recherche d'un accord.

Le ministre a refusé toute discussion sur 2008 alors que l'inflation connaît une évolution, 3,6% en rythme annuel selon l'INSEE, nettement supérieure au niveau anticipé 1,6% et que le point d'indice ne progressera en niveau sur l'année que de 0,8% (0,5% en mars et 0,3% en octobre). Il a simplement annoncé l'application de la GIPA pour tous en 2009 et 2010, l'application du bricolage de la grille de catégorie C au 1<sup>er</sup> juillet au lieu du 1<sup>er</sup> octobre, et la mise à l'étude de mesures pour prendre en compte les frais de transport.

Pour les années 2009 à 2011, le point d'indice sera revalorisé de 0,5% chaque 1<sup>er</sup> juillet, complété en 2009 par 0,3% au 1<sup>er</sup> octobre. C'est sur la base de ces prévisions que sera élaboré le projet de loi de finances. Si d'autres mesures étaient concédées, elles seraient à financer dans le cadre de la LOLF par la baisse du nombre des emplois, sauf collectif budgétaire.

Le cadre triennal permet de fixer la valeur du point en dehors de toute prévision sérieuse en matière d'inflation, le réexamen de la situation étant prévu une fois l'année en cause écoulée. Le ministre n'a cessé d'affirmer que le point ne devait pas augmenter autant que les prix ; il dégage ainsi un large espace pour le développement de l'indemnitaire lié au poste ou à la performance. L'individualisation de la rémunération se profile.

Le gouvernement a ensuite largement communiqué sur la hausse du salaire moyen dans la FPE en 2006 supérieure de 0,9% par rapport à l'inflation<sup>1</sup>. Résultat des augmentations générales, qui ont en 2005 couvert en niveau l'inflation suite aux actions de 2005 : grève second degré du 7 décembre 2004, grève du 20 janvier 2005, manifestations avec les salariés du privé le samedi 5 février, grève en lien avec le privé en mars et réouverture des négociations.

### **Les annonces budgétaires**

Confirmation dans le cadre du budget pluri annuel du non remplacement d'un fonctionnaire partant en retraite sur 2 : au moins 30600 non remplacements dans la FPE en 2009.

### **Le projet de loi « mobilité »**

Déjà adopté par le Sénat, il aurait dû être examiné en juin par l'Assemblée Nationale, examen finalement reporté à la session ordinaire qui débute le 1<sup>er</sup> octobre.

Rappelons que ce projet de loi, « boîte à outils » du « plan social » engagé dans la Fonction Publique, comporte des mesures contestées par l'ensemble des fédérations de fonctionnaires : dispositif de « réorientation professionnelle » en cas de restructuration pouvant déboucher sur un licenciement de fait, recours à l'intérim, maintien à titre personnel du maximum indemnitaire en cas de mobilité, cumul d'emplois des 3 FP à temps incomplet.

### **Les suites du livre blanc**

Le rapport Silicani, ou « livre blanc sur l'avenir de la FP » a été remis aux ministres en avril 2008. Loin d'être la synthèse du débat sur les valeurs et les missions de la FP, il s'inscrit dans les orientations de dynamitage du statut, déclinées par Sarkozy en septembre et en janvier derniers. Ressuscitant les cadres statutaires, il préconise une « fonction publique de métiers » :

---

<sup>1</sup> Voir Faits et chiffres 2007-2008, note FSU

affaiblissement des règles collectives sous prétexte d'individualisation, souplesse pour les gestionnaires de personnels dans un contexte de limitation considérable du rôle des CAP, le « parcours professionnel » devient déterminant pour la carrière. Il préconise en outre une réforme du recrutement et le développement du recours au contrat, les contractuels assurant des missions non régaliennes relevant à terme du code du travail avec la négociation de conventions collectives par les « partenaires sociaux ».

A la remise du rapport, les ministres ont immédiatement annoncé l'engagement du travail pour sa mise en œuvre : une loi cadre a été annoncée, qui pourrait être adoptée d'ici la fin de l'année 2009.

La DGAFP a organisé avant l'été deux réunions sur les cadres statutaires, la première pour examiner les points à résoudre pour y parvenir, la deuxième centrée sur la filière administrative. Une 3<sup>ème</sup> réunion est prévue le 22 septembre.

CGC et UNSA s'engagent sans réserve dans ce travail (l'UNSA demandant la mise en œuvre du rapport Pochard (de 2003)) ; la CFTC n'est pas hostile ; la CFDT s'est montrée critique sur le rapport Silicani. FSU, CGT, Solidaires et FO en contestent les conclusions.

### **Retraites**

Le passage aux 41 annuités est acté dans la loi de 2003 et intervient sauf décret contraire. La loi de finances pour 2009 pourrait comporter des mesures complémentaires portant sur la limite d'âge, encore très peu explicitées. Une « concertation » préalable devrait être menée. Aucune réponse en revanche aux questions portées par la FSU (financement, injustice de la décote, années d'études, bonifications pour enfant, CPA – l'emploi des seniors a été ajouté aux discussions sur les conditions de travail).

Réforme de l'IRCANTEC : très contestée, il n'est pas sûr qu'elle sera poursuivie.

### **Les autres chantiers**

- Négociations sur les conditions de travail et l'emploi des seniors.

Ouvertes le 15 juillet, elles débiteront réellement en septembre. Première réunion de travail le 23 septembre sur le premier axe : le travail des instances. La transformation des CHS en CHS-CT pourrait être retenue.

- Mise en œuvre de l'accord sur le dialogue social

Le dernier trimestre de l'année 2008 sera marqué par la mise en musique des accords de Bercy. À commencer par un groupe de travail sur les mesures législatives, le 8 septembre.

Groupe de travail sur les instances (instance inter-FP), le 15 septembre. Un Csfpe est prévu le 28 novembre ; le projet de loi sur le dialogue social dans la FP devrait être présenté au Parlement en janvier.

- Protection sociale complémentaire : les ministères établissent actuellement les cahiers des charges et lancent les appels d'offres.

### **Documentation**

Discours de Sarkozy, 19 septembre 2007 à Nantes

Vœux de Sarkozy aux corps constitués, 11 janvier à Lille

Livre blanc sur l'avenir de la Fonction Publique, ou son résumé

CS 1 n°10 (2007-2008)

Rapport annuel sur la Fonction Publique : Faits et chiffres 2007-2008

Note FSU sur ce rapport.

Les accords de Bercy et les comptes-rendus des GT

Anne Féray  
22 août 08

